

2011-2467
05-JUL-2011

(front panel)

SANA-COOL II

INDUSTRIEL MICROBIOCIDE LIQUIDE

CONTRÔLE ALGUE—BACTÉRIE—CHAMPIGNONS

GUARANTEE:

Dimethyldithiocarbamate de potassium..... 10%

N° D'HOMOLOGATION : 19039 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

(Voir panneau lateral pour précautions additionnelles.)

AVERTISSEMENT – CORROSIF

NON CONÇU POUR EMPLOI DOMESTIQUE OU REVENTE

CONTENU NET: _____ LITRES

NATIONAL CHEMSEARCH
Div. of/de NCH Canada Inc.
245 Orenda Road
Brampton, Ontario L6T 1E7
905-457-5220

(side panel)

MODE D'EMPLOI:

NOTA: Avant d'utiliser SANA-COOL II dans les tours de refroidissement ou systèmes de lavage d'air, les systèmes devront être nettoyés afin d'éliminer les croissances d'algues, les cultures microbiologiques, la vase et autres dépôts.

SYSTÈMES DE TOURS DE REFROIDISSEMENT: Faire une addition initiale en choc de 0,5 à 1,0 litre de SANA-COOL II par 10 000 litres d'eau dans le système. Répéter l'addition initiale jusqu'à ce que le contrôle soit évident. Effectuer par la suite des additions en choc de 0,5 à 1,0 litre de SANA-COOL II par 10 000 litres d'eau à tous les 1 à 5 jours ou quand il est nécessaire. La fréquence des additions dépendra de la fréquence des purges et de la sévérité du problème microbiologique. Les additions en choc devront être ajoutées au puisard des tours de refroidissement.

SYSTÈMES DE LAVAGE D'AIR: Faire une addition initiale en choc de 150 à 225 mL de SANA-COOL II par 1000 litres d'eau dans le système. Répéter l'addition initiale jusqu'à ce que le contrôle soit évident. Effectuer par la suite des additions en choc de 150 à 225 mL de SANA-COOL II par 1000 litres d'eau à tous les 1 à 5 jours ou quand il est nécessaire. La fréquence des additions dépendra de la fréquence des purges et de la sévérité du problème microbiologique. Les additions en choc devront être ajoutées au puisard ou aux cuiviers de collections d'eau.

ÉLIMINATION:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement.
2. Suivre les instructions provinciales pour tout nettoyage additionnel nécessaire du récipient avant son élimination.
3. Rendre le récipient vide impropre à tout usage additionnel.
4. Éliminer le récipient conformément aux exigences provinciales.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

PRECAUTIONS:

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Corrosif. Il est nocif pour les yeux et cause l'irritation de la peau. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Lors de la manipulation, porter des lunettes ou un écran facial et des gants de caoutchouc. Nocif si avalé. Éviter toute contamination des aliments. Bien se laver après l'emploi.

PREMIERS SOINS:

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion: appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:

Les dommages causés aux muqueuses pourront contre-indiquer l'usage de lavages gastriques. Des mesures contre les chocs circulatoires, les dépressions respiratoires et les convulsions peuvent être nécessaires.

AVIS À L'UTILISATEUR:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner

Pour commander, composer SANS FRAIS: 1-800-361-5694
350900 (M04-602A)

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))